

Point Protection

Clients statut "Particuliers"



Atelier Déco'R Emoi et Déco'D Emoi

Cette fiche a pour objectif de nous aider à évaluer et fixer les conditions d'intervention chez nos clients particuliers en période de pandémie Covid-19. Cette évaluation doit se faire au regard des recommandations prescrites dans le « Guide de préconisations de sécurité sanitaire pour la continuité des activités de la construction en période d'épidémie de coronavirus Covid-19 ».

À l'issue de l'évaluation, Atelier Déco'R Emoi et ses clients s'accordent sur la possibilité d'engager - ou non - les travaux, selon les trois cas ci-dessous :

1. Toutes les recommandations sanitaires peuvent être respectées et le client a donné son accord : **l'entreprise peut intervenir**
2. Une ou plusieurs recommandations sanitaires ne peuvent pas être respectées : **l'entreprise ne peut pas intervenir**
3. Le client ne donne pas son accord : **l'entreprise ne peut pas intervenir**

Le document devra être signé par les deux parties et conservé par l'entreprise. Une copie pourra être fournie au client



Nom du client	
Nom de l'entreprise	
Référence commande ou devis	
Nature de l'intervention	
Conditions d'intervention (préciser l'environnement de travail et les éventuelles particularités de l'intervention)	
Établi le	

État sanitaire chez le client	Oui	Non	Sans objet	Préciser les conditions d'intervention et les mesures sanitaires
1. Recensez-vous dans votre entourage des personnes infectées/porteuses avérées (toux, fièvre, difficultés respiratoires...) ou à risque élevé vis-à-vis du Covid-19 ? <i>Note : si intervention chez une personne à risque ou touchée par le Covid-19, la procédure « Intervention urgente au domicile d'une personne à risque » sera appliquée</i>	☐	☐	☐	
Pour bien organiser notre intervention	Oui	Non	Sans objet	Préciser les conditions d'intervention et les mesures sanitaires
2. L'accès au chantier depuis la voie publique peut-il se faire dans des conditions compatibles avec les recommandations sanitaires (accès parking, parties communes, ascenseurs, parties privatives...) ?	☐	☐	☐	

	Oui	Non	Sans objet	Préciser les conditions d'intervention et les mesures sanitaires
3. La zone de chantier/d'intervention est-elle isolable (distance > 2 m /aux occupants) ? Avant intervention, le nettoyage/désinfection de la zone d'intervention est-il prévu par le client ou l'entreprise ? (À définir)	☐	☐	☐	
4. L'espace de travail permet-il de travailler à plusieurs intervenants, en respectant une distance > 2 m ?	☐	☐	☐	
5. Si nécessaire, est-il possible d'isoler mes matériaux/matériels dans une zone inaccessible pour occupants et/ou riverains ?	☐	☐	☐	
6. Est-il possible d'amener à pied d'œuvre du matériel encombrant ? Important : ne pas utiliser le matériel du client disponible sur place	☐	☐	☐	
Ajout d'une situation particulière :	☐	☐	☐	

Pour travailler en sécurité...	Oui	Non	Sans objet	Préciser les conditions d'intervention et les mesures sanitaires
7. Le personnel intervenant peut-il disposer d'un point d'eau avec savon et essuie-mains jetables pour le lavage des mains et de l'accès à vos sanitaires ?	☐	☐	☐	
8. Info : Les intervenants de Atelier Déco'R Emoi ont reçu les consignes sanitaires à respecter : distance > 2m, port du masque, port de gants, lavage des mains, gestion des déchets...	☐	☐	☐	
Ajout d'une situation particulière :	☐	☐	☐	

Avant de quitter les clients	Oui	Non	Sans objet	Préciser les conditions d'intervention et les mesures sanitaires
9. Info : les intervenants Atelier Déco'R Emoi prévoient l'évacuation de tous les consommables utilisés et souillés dans un sac fermé à l'issue de leur intervention	☐	☐	☐	
10. Info : Si besoin, l'intervenant Atelier Déco'R Emoi prévoit le nettoyage des surfaces sur lesquelles il est intervenu avec un produit désinfectant, au moment de son départ	☐	☐	☐	
Ajout d'une situation particulière :	☐	☐	☐	

Engagement client : Le client s'engage à respecter et à faire respecter par tous les occupants, les mêmes consignes de sécurité sanitaires (distanciation sociale, lavage des mains...)

Conclusion de l'évaluation :

- ☐ Toutes les recommandations sanitaires peuvent être respectées et le client a donné son accord : **l'entreprise peut intervenir**
- ☐ Une ou plusieurs recommandations sanitaires ne peuvent pas être respectées : **l'entreprise ne peut pas intervenir**
- ☐ Le client ne donne pas son accord : **l'entreprise ne peut pas intervenir**

Fait à :

le :

Nom et signature de l'entreprise

Nom et signature du client

Guylaine Drut, Révélatrice d'Intérieurs



Atelier Déco'R Emoi et Déco'd Emoi

